



# POURQUOI UNE NOUVELLE APPELLATION & DE NOUVEAUX STATUTS POUR L'ASSOCIATION ?

Cette évolution a été rendue nécessaire par la création par la Ville de Blois du « Centre de la Résistance, de la Déportation et de la Mémoire en Loir-et-Cher (CRDM) et la disparition de l'ancien musée.

De ce fait, l'association des « Amis du Musée de la Résistance, Déportation et Libération en Loir-et-Cher » a été conduite à redéfinir ses objectifs, à se trouver une nouvelle appellation et à réécrire ses statuts.

Sa nouvelle appellation est dorénavant :

**« L'Association pour la Mémoire de la Résistance, de la Déportation et de la Libération en Loir-et-Cher »  
(A.M.R.D.L.41)**

Partenaire du CRDM et fidèle aux motivations et ambitions de ses membres fondateurs, l'association continuera à œuvrer à la préservation et à la transmission aux générations futures de la Mémoire de ceux et celles qui luttèrent et donnèrent leur vie, lors de la Seconde Guerre Mondiale, pour rétablir la Liberté, la Démocratie et les valeurs républicaines rattachées.

Ses principaux objectifs consistent à :

- Assurer avec les autorités compétentes la veille mémorielle des lieux de mémoire et lors des cérémonies patriotiques ;
- De mener des actions de sensibilisation vers la jeunesse ;
- D'apporter son soutien au concours national de la Résistance et de la Déportation ;
- D'animer des conférences et tables rondes en particulier aux RDV de l'Histoire ;
- De contribuer à la programmation et aux actions du CRDM ;
- Et toutes initiatives ponctuelles entrant dans ce cadre.

Toutes ces évolutions ont été adoptées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2023.



Vous pouvez également suivre l'actualité de l'association sur le site :

[www.musee-resistance41.fr](http://www.musee-resistance41.fr)

*Jean-Marie Beyer*

# LE MOT DU TRESORIER 2023

## Les soldes bancaires

Date	CCP	Livret A
29/03/22	964,29€	35 153,14€
31/12/22	2047,24€	35 636,50€
31/12/23	2770,76€	36 675,90€

La réactivation des appels à cotisation à partir de Mars 2022, a permis de reconstituer une trésorerie convenable pour un bon fonctionnement de l'association.

En supplément d'une souplesse de gestion, la reprise du site web au nom de l'association, apporte une économie non négligeable.

## Les recettes et dépenses:

	2022	2023
Recettes	1980,00€	1994,13€
Dépenses	427,88€	1270,61€

Répartition des recettes : adhésions, 74% • Vente des livres, 26%

Répartition des dépenses : Frais de commémorations 44% • Conseil avocat 24% • Frais bancaires 8% • Assurance 20% • Site web 4%

## Les Adhérents :

Date	Nombre d'adhérents
29/03/22	0
31/12/22	62
31/12/23	56

*Le trésorier, Alain Casas*

## INVENTAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Véronique Pifre, membre du Conseil d'Administration de notre association, a effectué un énorme travail en répertoriant tous les ouvrages littéraires concernant la Deuxième Guerre mondiale, stockés dans nos locaux.

Avec l'aide de la directrice des Archives Départementales, elle a élaboré un catalogue de tous les livres classés par catégorie. Cette bibliographie sera bientôt consultable sur notre site internet : [www.musee-resistance41.fr](http://www.musee-resistance41.fr)

### Extrait de la bibliothèque

- La Résistance dans le Loir et Cher 1940 -1944, LEROUX (J.D.), Annexes, Université François Rabelais, 1976, 123 p.
- La Résistance en Loir et Cher, témoignages et récits recueillis par Lucien JARDEL et Raymond CASAS, Presses universitaires de France, Vendôme, 1994, 391 p.
- Les volontaires de la liberté ou les FFI du Loir et Cher 1944 - 1945, témoignages et récits recueillis par Raymond CASAS, Presses universitaires de France, 1982, 394 p.

# CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 2023-2024

## Thème : Résister à la Déportation en France et en Europe

Le thème pour l'année 2023-2024 associe, pour la première fois, les deux axes du concours, à un moment où le CNRD, fort de l'engagement des pouvoirs publics, des communautés éducatives et savantes, et de cinq fondations mémorielles\*, doit se relancer dans la fidélité à son projet plus que soixantenaire : encourager les élèves et leurs professeurs à travailler l'histoire de la Résistance et de la Déportation en se fondant sur ses sources et ses ressources nombreuses ; les amener à la production de savoirs nouveaux et les engager en faveur de leur transmission ; penser avec la connaissance du passé, avec la société présente, pour faire face aux grands enjeux du monde contemporain ; promouvoir la liberté et les valeurs d'humanité ; retrouver des exemples de courage et de combat ; croire en la démocratie et la faire progresser.

*Ce Concours s'adresse :*

*- 1<sup>ère</sup> catégorie – Classes de tous les lycées (à l'exception des formations post-baccalauréat). Réalisation d'un devoir individuel en classe, sous surveillance, sans documents personnels. Durée : 3 heures.*

*- 2<sup>e</sup> catégorie – Classes de tous les lycées (à l'exception des formations post-baccalauréat). Réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes.*

*- 3<sup>e</sup> catégorie – Collèges (Classes de 3<sup>e</sup> uniquement). Réalisation d'un devoir individuel en classe, sous surveillance, sans documents personnels. Durée : 2 heures.*

*- 4<sup>e</sup> catégorie – Collèges (Classes de 3<sup>e</sup> uniquement). Réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes.*

Les lauréats académiques recevront leur prix lors d'une cérémonie organisée, si possible, à une date symbolique et dans un lieu lui conférant un caractère solennel. Les meilleurs travaux de chaque catégorie seront sélectionnés à l'échelle académique pour être présentés au jury national. Les lauréats nationaux seront récompensés au cours d'une cérémonie officielle à Paris.

**L'association pour la Mémoire de la Résistance, de la Déportation et de la Libération en Loir-et-Cher soutient et accompagne depuis des années ce concours** qui correspond tout à fait à ses objectifs. Elle étudie comment motiver les professeurs et les élèves en liaison avec la Direction Académique des Services de l'Éducation nationale (DASEN) et ainsi perpétuer la transmission de la mémoire. Elle envisage d'accompagner les élèves dans leurs recherches et réfléchit à un voyage mémoriel au profit des lauréats sur des hauts lieux de mémoire comme le CERCIL à Orléans, la gare à Pithiviers ou même Compiègne, lieu de départ des trains de la Déportation.

## N'OUBLIONS JAMAIS CE QUE VÉCURENT LES DÉPORTÉS !



Chaque dernier dimanche d'avril, la Nation se souvient de ceux qui furent déportés parce qu'ils étaient Juifs, Tsiganes, résistants, homosexuels, opposants au régime nazi, et commémore la libération des camps de concentration et d'extermination, de janvier à avril 1945.

Devant le mémorial qui rappelle leur martyr place de la République, Martine Aubry Rigny, présidente départementale de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants, patriotes – FNDIRP – a appelé à ne jamais oublier ces hommes, femmes et enfants qui connurent l'horreur de l'univers concentrationnaire nazi et où beaucoup d'entre eux périrent dans des conditions atroces. Celle dont le père fut déporté à Dachau déclarait : « *Dans chaque famille, quand la grande Histoire a franchi la porte du foyer, se pose toujours la question de la transmission. Pour l'ancien déporté ou résistant, le silence a très souvent régné. Aux enfants, aux petits-enfants, les questions sans réponse. Entre les deux, les bribes d'Histoire, des souvenirs, des non-dits... et le risque de l'oubli ... et pourtant...* ». En Loir-et-Cher, plus de cinq cents personnes ont été déportées dont plus de deux cents étaient d'origine juive ; cent quatre-vingt-neuf ne reviendront jamais dont quarante-sept enfants, partis parfois seuls vers les camps de la mort.

Les petits-enfants de Martine Aubry Rigny étaient partie prenante de la cérémonie : Jules en récitant un extrait du poème de Charlotte Delbo *Prière aux vivants* ; Erwoyne a donné lecture du poème de Paul Éluard *Liberté* et Julie a transmis le message du Manifeste national des Déportés. Après l'écoute toujours émouvante du *Chant des marais*, les élus, les autorités et les représentants des associations patriotiques ont procédé au dépôt de gerbes avant la minute de silence et le chant de la *Marseillaise*.

N'oublions pas cette période de notre histoire dont le dernier témoin en Loir-et-Cher, Yvette Raymond, déportée à Ravensbrück, est décédée en janvier dernier.

Marie-Annick Pellé

## À LA DÉCOUVERTE DE LA VILLE DE BLOIS DURANT LA GUERRE



Chaque année dans les jours qui précèdent le 8 mai, le Centre de ressources pédagogiques sur le patrimoine historique de Blois, en collaboration avec la Ville de Blois, le Centre de la Résistance, de la Déportation et de la Mémoire et avec la participation de l'association des amis du Musée de la Résistance, Déportation, Libération en Loir-et-Cher des élèves de CM1-CM2 pour un parcours pour la Paix et la Liberté.

Le 4 mai dernier, six classes des écoles Bühler, Louise Michel, Sainte-Marie, Yvonne Mardelle de Blois ; Les Girards de Vineuil et l'école de Cellettes ont parcouru le centre-ville afin d'y trouver les traces de la Seconde Guerre mondiale et en particulier des bombardements de juin 1940.

Le parcours comprenait trois étapes : un rendez-vous place du château avec Sylvie Dehouck du CRPPH autour des événements qui ont eu lieu sur cette place ; une rencontre avec Clément Even du CRDM pour découvrir quelle était la vie des Français durant l'Occupation ; une Blésoise leur a expliqué quel était le rôle de la Croix-Rouge et des Équipes d'Urgence dont faisaient partie ses parents en leur présentant des objets leur ayant appartenu : casque de protection, brassard, laissez-passer; enfin près du carrefour de la Résistance, François Hourdry du CRPPH leur a expliqué les événements qui se sont déroulés autour du pont. Les élèves devaient également répondre à un questionnaire à partir de documents et de leurs observations sur place.

L'après-midi, les enfants avaient rendez-vous place de la République devant les mémoriaux. Thierry Hervé, en charge du protocole et des cérémonies à la mairie, leur en a expliqué le déroulement. Avec le général Beyer, ils ont découvert le rôle du Souvenir Français dont il est le délégué départemental. Jean-Claude Tourbier, de l'association des Médailleurs militaires, leur a présenté les principales décorations.

Les enfants ont ensuite déposé une gerbe et respecté une minute de silence avant de chanter la Marseillaise comme dans une « vraie cérémonie ».

Ils se sont rendus ensuite au cinéma Les Lobis où leur a été présenté le film tourné clandestinement durant l'occupation puis au grand jour après la libération de Blois, par Pierre Amiot. Enfin, ils ont entendu des passages du « Journal d'Anna » tenu par une blésoise Anna Berger durant l'été 1940 et ont pu dialoguer avec son petit-fils Philippe Berger.

*Marie-Annick Pellé*

## IL Y A 78 ANS, L'EUROPE RETROUVAIT LA PAIX



Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait sans condition ; la France en la personne du général de Lattre de Tassigny était à la table des vainqueurs. Le 9 mai, il écrivait dans son Ordre du jour n° 9 :

*« Célébrons notre victoire : victoire de mai, victoire radieuse de printemps qui redonne à la France la jeunesse, la force et l'espoir ».*

En ce 8 mai 2023, la jeunesse était bien présente et partie prenante de la commémoration qui s'est déroulée comme de coutume place de la République. Parmi les vingt-cinq portedrapeaux, on comptait plusieurs jeunes dont les établissements ont reçu en garde un drapeau orphelin ; le plus jeune d'entre eux étant sans conteste un élève de l'école de Bas-Rivière qui partage avec le Lycée horticole la garde du drapeau des anciens combattants de Blois-Vienne et de Bas-Rivière. Un jeune sapeur-pompier et une jeune fille membre des cadets de la Gendarmerie ont accompagné le général Beyer lors du ravivage de la flamme du Souvenir.

Au cours de la cérémonie, en présence d'un détachement de Base aérienne 273 de Romorantin et de son drapeau, Évariste Keller, lauréat du Concours de la Résistance et de la Déportation a donné lecture du message de l'UFAC - Union française de combattants et de victimes de guerre - qui déclare *« Aujourd'hui, et depuis fin février 2022, la guerre enflamme les portes de l'Europe, comme si la cruelle comédie du monde était infinie. Alors que nous pensions ces images définitivement proscrites, c'est à nouveau le triste cortège des morts, des réfugiés avec la détresse humaine et les destructions »*. L'UFAC appelle tous les Français à *« poursuivre le combat en faveur de la solidarité et de la paix en combattant tous les fanatismes qui menacent la Paix, la sécurité des peuples et les droits fondamentaux des Hommes »*. Il revenait au préfet, François Pesneau, de transmettre le message du ministre des Armées, Sébastien Lecornu, et de la secrétaire d'État aux Anciens combattants et à la Mémoire, Patricia Mirallès : *« Écoutons les survivants et les vétérans qui nous transmettent la mémoire de leurs compagnons, pour que leur témoignage ne disparaisse pas avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent leur liberté définitivement acquise. Souvenons-nous enfin du sang versé : il fut le prix de notre liberté. Un prix, qui, hier comme aujourd'hui, augmente à chaque renoncement, à chaque fois que nous oublions notre passé »*.

La cérémonie s'est conclue par les dépôts de gerbe, la minute de silence et le chant de la Marseillaise. Pour la première fois, une gerbe a été déposée au nom du maire de la ville jumelle de Weimar par Christelle Leclerc adjointe à la Mémoire et à l'éducation mémorielle et Frédéric Orain, conseiller municipal pour qui ce geste est *« Un symbole fort »*.

Marie-Annick Pellé

## DES COLLÉGIENS ET LYCÉENS RÉCOMPENSÉS AU CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE



À l'issue de la cérémonie commémorative du 8 mai, a eu lieu la remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation dont le sujet était cette année « L'école et la Résistance. Des jours sombres aux lendemains de la libération (1940-1945).

Le palmarès a été donné par Ludovic Péculier, directeur-adjoint des Services départementaux de l'Éducation nationale. Des livres offerts par l'Office national des Anciens combattants et des associations mémorielles leur ont été remis. Marc Gricourt, maire de Blois, les a félicités en ces termes : « *Votre engagement dans la recherche de la vérité historique, votre réflexion sur les valeurs de la Résistance et les horreurs de la Déportation, votre créativité rendent hommage aux héros de cette époque sombre de notre histoire* ».

### Ont été récompensés :

Classes de lycées : Devoir individuel : Évariste Keller, Zoé De Miscault, lycée Dessaignes de Blois ; Gonzague Bour, lycée Saint-Joseph de Vendôme. Mémoire collectif : le lycée Dessaignes remporte le premier prix, le LEGTA de Vendôme recevant le deuxième et le troisième prix.

Classes de collèges : Devoir individuel : Gabin Simon du collège Gaston Jollet de Salbris ; Dorilys Provot et Mathys Arnaud du collège Marie Curie de Saint-Laurent-Nouan ; Pierre Gatellet du collège Clément Jannequin de Montoire. Devoir collectif : le collège Clément Jannequin remporte le premier prix.

Emma a participé au mémoire collectif du lycée Dessaignes ; elle a apprécié de travailler en groupe et « *a approfondi le sujet avec (son) arrière-grand-mère qui m'a raconté l'arrivée des Allemands et l'exode* ». Son camarade de classe, Maxime, a apprécié « *de voir plus précisément le parcours d'Yvonne Chollet (institutrice vendômoise résistante, morte en déportation Ndlr), les différences entre ce que l'on trouve dans les archives et ses lettres et témoignages personnels* ».

Puissent ces jeunes devenir à leur tour passeurs de mémoire !

Marie-Annick Pellé

# IL Y A 83 ANS, LE GÉNÉRAL DE GAULLE APPELAIT À LA RÉSISTANCE ET À L'ESPOIR



C'est à Blanche, élève de 2<sup>e</sup> au lycée Notre-Dame des Aydes, qu'il est revenu de lire le texte de l'Appel lancé depuis Londres, lors de la cérémonie qui s'est déroulée place de la République ce 18 juin. Élève en 1<sup>ère</sup> dans le même établissement, Hannah a donné lecture d'un passage de « *Mémoires de guerre* » dans lequel le général de Gaulle rend hommage à Jean Moulin dont le 80<sup>e</sup> anniversaire de la mort sera commémoré le 9 juillet prochain.

Les deux lycéennes se sont déclarées « émues » de participer à cette cérémonie. « *C'est un honneur* », ajoute Hannah. Comme Blanche et Hannah, d'autres jeunes étaient présents : les jeunes sapeurs-pompiers et ceux du Service national universel.

Clémence Lecoer, directrice de cabinet du Préfet, a donné lecture du message de Patricia Mirallès, secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire en hommage au général de Gaulle : « *En moins de 400 mots inoubliables, nourris d'une certaine idée de la France, de beaucoup de courage et d'obstination, de beaucoup de clairvoyance aussi, c'est une page lumineuse de l'Histoire de notre Nation qui s'écrivait au milieu de tant d'ombres. En ce jour, notre gratitude s'exprime envers lui, envers ses compagnons, envers toutes celles et tous ceux qui le suivirent et le rejoignirent. Ils manifestèrent qu'il ne pouvait y avoir de France dans l'asservissement ni dans le déshonneur. Qu'il n'y avait pas de France sans liberté* ».

Marie-Annick Pellé

# HOMMAGE AUX JUSTES DU LOIR-ET-CHER



Ce dimanche 16 juillet, s'est déroulée devant le Mémorial de la Déportation, place de la République, la cérémonie pour la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et l'hommage aux « Justes de France ».

Dans la continuité des mesures anti-juives prises dès l'automne 1940 par Philippe Pétain, chef de l'État français, les autorités de Vichy décident de livrer aux Allemands des familles juives entières. C'est ainsi que les 16 et 17 juillet 1942, la police parisienne arrête 12 884 hommes, femmes et enfants alors que les rafles ne concernaient jusque-là que les hommes. Les personnes seules et les couples sans enfants sont envoyés au camp de Drancy, antichambre d'Auschwitz, tandis que les familles sont regroupées dans des conditions insoutenables au Vélodrome d'Hiver. Les mères et les enfants seront ensuite dirigés vers les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande dans le Loiret où ils vivront sans hygiène et mal nourris avant de partir vers Auschwitz et l'extermination à laquelle aucun des 4 000 enfants n'échappera. En 1993, le président Mitterrand signe le décret instituant la Journée nationale à la mémoire des victimes racistes et antisémites de l'État français, mais il faudra le discours du président Chirac, le 16 juillet 1995, pour que soit officiellement reconnue la responsabilité de l'État français dans la déportation des Juifs de France : « *ce jour-là, la France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France ce jour-là accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux* ». Martine Aubry Rigny, présidente départementale des associations de déportés a rappelé ce geste essentiel dans la mémoire de la Shoah, avant de poursuivre : « *Aujourd'hui, la disparition des derniers témoins modifie la façon d'enseigner cette page de notre histoire ; mais leurs paroles ont été largement recueillies et continueront à résonner encore longtemps. Leurs récits sont notre héritage commun et cet héritage nous oblige collectivement à la plus grande vigilance* ».

Dans l'horreur de la traque des Juifs, des Français se sont levés pour les cacher, les aider, recueillir les enfants confiés par leurs parents. Ces femmes, ces hommes qui ont été reconnus par l'État d'Israël ont reçus le titre de « *Justes parmi les Nations* ». Le Loir-et-Cher a compté quarante-trois Justes dont plusieurs descendants étaient présents lors de la cérémonie. Parmi eux, Françoise Gallois dont les parents, Odette et Vincent Chaufournaï habitaient à Villerable, près de Vendôme. Elle n'était pas encore née, lorsqu'en 1943 sa marraine qui habitait à Paris a confié à ses parents, Michel et Simon Windland, âgés de 16 et 9 ans.

*« Ma marraine était une amie de leur mère. Elle a amené les deux garçons à mes parents qui les ont cachés. Lorsque la guerre a été finie, une amie de leur mère est venue les chercher et ils ont été pris en charge par des organisations juives. Ils ont pu faire des études. L'ainé qui vivait aux États-Unis est décédé, son frère est à Anney et nous nous téléphonons tous les mois pour échanger des nouvelles ».*

Françoise Gallois et Michel Buron, fils de Justes, ont accompagné Martine Aubry Rigny lors du dépôt de gerbes en présence des autorités civiles et militaires.

Marie-Annick Pellé

1<sup>ER</sup>  
SEPTEMBRE 1944,  
BLOIS  
ÉTAIT LIBÉRÉE



Si la rive droite de la ville avait été libérée par les résistants le 16 août, ce n'est que le 1<sup>er</sup> septembre que les habitants du quartier de Vienne signalèrent en agitant des drapeaux que l'occupant nazi avait quitté les lieux. Les Blésois étaient enfin libres !

Ce dimanche 3 septembre, c'est un autre épisode de l'histoire de Blois qui a été commémoré : la libération, le 10 août 1944, de 183 résistantes et résistants détenus à la prison de Blois. Devant la plaque mémorielle apposée sur le mur de l'établissement pénitentiaire et le pupitre portant le trousseau de clés de la prison, Yves Olivier président de l'association Mémoire de la Résistance, de la Déportation et de La Libération en Loir-et-Cher – AMRDL 41 – a rappelé cette action héroïque du lieutenant Robert Godineau et du groupe qui l'accompagnait constitué de quatre gendarmes et de huit autres résistants qu'ils font passer auprès des Allemands pour des vagabonds qu'ils viennent écrouer. *« A l'intérieur, les choses vont rondement : la porte est refermée, le directeur « neutralisé », le téléphone surveillé, les gardiens mis au courant. Une voiture de renfort amenant quatre autres F.T.P. et des armes doit arriver à 22 heures. Cette voiture est conduite par André Benoist, de Saint-Dyé, et doit se faire ouvrir la porte en cornant quatre fois. Un retard d'une demi-heure occasionné par une panne faillit tout faire échouer. Miracle ! Le renfort arrive, après l'heure du couvre-feu, à 22 h. 30. Les gendarmes Roger et Gilaizeau sortent et font un contrôle fictif du véhicule de la Croix Rouge transportant quatre maquisards grimés un en infirmier et trois en blessés. Les gendarmes disent « C'est bon, entrez ! encore des prisonniers ! ». Durant la nuit, les patriotes aidés par certains gardiens procèdent aux levées d'écrou régulières uniquement pour ce qui concerne les résistants. Les prisonniers de droit commun resteront incarcérés. « Les maquisards donnent l'ordre aux 183 de rester dans leurs cellules, jusqu'à 7 h du matin, heure de la relève du poste de garde allemand. A 6 h 30, les 183 sont rassemblés en silence, les quatre gendarmes sortent, comme s'ils terminaient leur service, mais ils ne reviennent pas à la brigade. A 7 h 30, devant la tournure que prennent les choses, Godineau décide d'attaquer le poste allemand, d'ouvrir grandes les portes en les bloquant avec la voiture de Benoist et pendant que les huit F.T.P. neutraliseront le fusil-mitrailleur allemand, les détenus s'échapperont ; il y aura des sacrifiés, mais beaucoup seront sauvés. A 7 h 50, les femmes sont libérées, certaines sont très faibles, la détention et les émotions ont eu raison de leurs dernières forces. Il faut les soutenir. Dès qu'un groupe a disparu, un nouveau s'élance. Malgré les ordres de disparaître « sans courir », les groupes s'envolent comme une volée de moineaux. Les FTP réalisent qu'ils sont seuls. Une joie immense les étirent, et, après avoir coupé les fils du téléphone, ils referment les lourdes portes de la prison ». Cette action marquera le début des actions en vue de la libération de la ville de Blois.*

La commémoration s'est poursuivie place de la République en présence du nouveau préfet Xavier Pelletier. Le maire de Blois, Marc Gricourt, a rendu hommage aux libérateurs de la ville : Bernard Mazille, décédé à 17 ans en accompagnant une avant-garde américaine, mais aussi Raymond Casas, Michel Duru, Michel Esnault, infatigables passeurs de la Mémoire de la Résistance en Loir-et-Cher. *« Je veux rappeler ici que le devoir de mémoire n'est pas une vaine action : il permet de ramener à nous la violence de la guerre, quelle qu'elle soit. Il permet de ramener à nous, le sens de la solidarité, de la fraternité, de l'amour aussi, si précieux dans les temps troubles et si souvent absents en temps de paix ».*

Marie-Annick Pellé

# COMMÉMORATION DU 105<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918, DE LA VICTOIRE ET DE LA PAIX ET HOMMAGES AUX MORTS DE TOUTES LES GUERRES



Les enfants des écoles ont été les premiers à rendre hommage aux soldats victimes des deux Guerres Mondiales. En effet, le vendredi 10 novembre, ils avaient rendez-vous avec Thierry Hervé, en charge des cérémonies à la mairie, qui leur a expliqué qui sont les soldats qui reposent dans les cimetières blésois. Ainsi, au cimetière de Vienne, les élèves des écoles Lucie Aubrac – Bas-Rivière, Marcel Bühler et Monsabré-Sainte-Marie ont accompagné le maire, Marc Gricourt, et les représentants des associations patriotiques et de mémoire pour fleurir les tombes des tirailleurs morts en défendant le pont de Blois en juin 1940 et d'habitants du quartier ; celle des frères Albertin assassinés en représailles par les Allemands ; de Marcel Bühler, ancien maire de Blois et de son fils Maurice, mort en déportation ; de Pierre Thoraval, un jeune du quartier de Vienne qui s'était engagé pour combattre en Bretagne les Allemands qui résistaient dans la poche de Lorient et qui fut tué par un obus à l'âge de dix-neuf ans, Une gerbe a été déposée par l'association en présence de ses neveux et nièces. Au cimetière de Ville, les enfants des écoles Joséphine Marchais et Raphaël Périé ont rendu hommage à des résistants morts lors des combats de la libération de la ville en août 1944 et aux soldats de la Grande Guerre qui reposent au carré militaire, sur les tombes desquels ils ont déposé des ceilllets bleus symbolisant le bleuet de France.

*Marie-Annick Pellé*

## LA FLAMME DU SOUVENIR ENTRETENUE PAR LES JEUNES



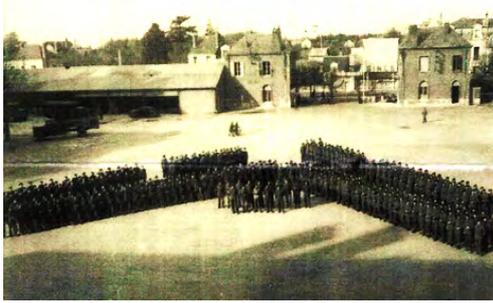
La cérémonie commémorative du 8 mai s'est tenue comme de coutume entre la préfecture et le monument aux morts. Outre un détachement de la Base aérienne 273 de Pruniers, étaient présents aux côtés des sapeurs-pompiers, des Polices, nationale et municipale, un groupe de jeunes sapeurs-pompiers et de cadets de la gendarmerie. Les musiques réglementaires étaient interprétées par l'Harmonie municipale sous la baguette de Vincent Riès.

Les élèves de l'école Victor-Hugo ont lu et dit des lettres de Poilus et de soldats allemands ; ce qui leur a valu les applaudissements de l'assistance. Puis, Blanche Carrard, du lycée Notre-Dame des Aydes a donné lecture du texte rappelant l'histoire de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Dans son discours, le maire Marc Gricourt déclarait : *« En ce jour, comme chaque année, nous nous unissons pour que perdure la flamme essentielle de la mémoire, la flamme essentielle du passage de témoin, celle encore, qui doit nous rappeler — particulièrement aux jeunes générations, combien les guerres... qu'importe que nous soyons l'attaquant ou le défenseur : toutes les guerres sont meurtrières. Si cette commémoration a pour but initial de se souvenir, elle a je crois depuis son existence, l'ambition que nous puissions en tirer des leçons. Des leçons qui devraient nous donner à réfléchir... Nous engager sur la voie de la paix. Que diraient-ils aujourd'hui ? Que diraient-ils, nos poilus devant l'état du monde ? Que diraient-ils face aux confrontations successives des uns et des autres quand eux, ont donné leur vie pour la paix ? Nous n'avons pas appris. Le ferons-nous un jour ? Sensibiliser, éduquer, enseigner. Arrivé au pouvoir, Léon Blum avait d'ailleurs déclaré : « L'Education, résolument orientée vers la paix, doit être au cœur de notre action ». Victor Hugo déclara : « la guerre c'est la guerre des Hommes ; la paix, c'est la guerre des idées. » Cette cérémonie est l'occasion de rappeler le combat que nous devons mener, et avant tout le combat des idées, des valeurs. Enfin, je nous invite à réfléchir à cette autre phrase de Victor Hugo : « Et de l'union des libertés dans la fraternité des peuples naîtra la sympathie des âmes, germe de cet immense avenir où commencera pour le genre humain la vie universelle et que l'on appellera la paix ».*

Avant les dépôts de gerbes par les représentants des associations et les autorités suivis de la minute de silence, les enfants des écoles Victor-Hugo et Raphaël Périé ont apporté des œillets bleus au monument aux morts puis le général Beyer, accompagné de deux lycéens, a déposé un fanal allumé à la flamme du Soldat inconnu. La cérémonie s'est clôturée par la remise de la Croix de chevalier de la Légion d'Honneur au colonel Emmanuel Sommier, commandant la BA 273, par le général Beyer.

Marie-Annick Pellé

## EN SOUVENIR DU 22 NOVEMBRE 2023



La libération du Loir-et-Cher a été réalisée par les Forces Françaises de l'Intérieur, les FFI. L'originalité de ce département réside dans l'union qui a marqué l'action de la Résistance. Le colonel de la Vaissière, colonel Valin, a pu fédérer sous son commandement les résistants du Loir-et-Cher quelles que soient leurs convictions politiques. L'union s'est faite autour de l'ORA, Organisation de la Résistance de l'Armée, depuis les Francs-Tireurs Partisans, FTP, jusqu'aux Gaullistes. C'est ainsi que près de 1.300 hommes ont signé leur engagement pour la durée de la guerre dans ce qui devenait la nouvelle Armée Française. Sous les ordres du colonel de la Vaissière se formaient deux bataillons d'une unité nouvelle : le 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie de l'air, 4<sup>e</sup> RIA. Le 1<sup>er</sup> bataillon à la Caserne Maurice de Saxe, à Blois, sous les ordres du commandant Judes et le 2<sup>ème</sup> au Quartier Rochambeau, à Vendôme, sous les ordres du commandant Verrier. Le 22 novembre 1944, le régiment partait pour combattre devant la poche de Lorient restée sous l'occupation de la Wehrmacht. L'unité changera de nom, deviendra le Corps Franc de l'Air Valin de la Vaissière, le CFAVV, après la mort du colonel de la Vaissière et du commandant Verrier. Il continuera les combats jusqu'à la victoire finale du 8 mai 1945 et sera dissout après avoir participé à l'occupation en Allemagne, en 1946.

*Philippe Verrier*

Chaque 22 novembre, des membres de l'amicale du Corps franc – CFAVV- et de l'association Mémoire de la Résistance, de la Déportation et de la Libération en Loir-et-Cher- AMRDL41- se rassemblent devant la plaque qui rappelle leur départ, sur le bâtiment principal de l'ancienne caserne Maurice de Saxe. En présence de Camille Ferrand, 99 ans, l'un des quatre derniers vétérans du Corps franc ; de Christelle Leclerc, adjointe à la Mémoire, représentant le maire Marc Gricourt ; de Patrick Motte, petit-fils du colonel Valin de la Vaissière et président de l'amicale du CFAVV, le Père Philippe Verrier, fils du commandant Verrier, a rappelé en quelques mots ce que fut l'épopée du Corps Franc. Il est revenu à Camille Ferrand de déposer une gerbe en mémoire de ses camarades. Cette journée de mémoire s'est clôturée, au centre de la Résistance, de la Déportation et de la Mémoire, par la conférence donnée par le père Verrier, « De la Libération au 4<sup>e</sup> RIA puis au CFAVV », émaillée de nombreux témoignages et lettres laissés par les combattants

*Marie-Annick Pellé*



## BIOGRAPHIE DE GILBERT AUBRY

Gilbert Aubry est né à Chémery (Loir et cher), le 2 novembre 1925 dans une famille ouvrière. Élève à l'école primaire de Bas-rivière ( Blois), puis de Ronceraie (Blois), il poursuit une formation de serrurier et de mécanicien.

Dès l'été 1940 avec son ami d'enfance Raymond Casas, il récupère en bord de Loire des armes abandonnées par l'armée française, et aussi, une motocyclette en état de marche, qui au printemps 1944 sera attribuée à Eric de Sparre, l'agent de liaison du Front National de la résistance.

Apprenti serrurier émérite, il exerça tous ses talents au forçage des portes des administrations, remplissant, à la stupéfaction des responsables FTP, une remorque complète de machines à écrire, Ronéo et papier. Ce précieux matériel permit l'édition de nombreux documents dont le journal *Le Patriote*.

Le 12 septembre 1943, en toute complicité avec son ami Raymond, il incendia les baraquements allemands du champ de tir de Bas-Rivière.

En février 1944 surpris dans une rafle allemande, il est requis pour le STO. Refusant de se soumettre, avec l'aide de ses amis des Forces Unies de la Jeunesse Patriotique (F.U.J.P.) il se réfugie en Sologne à la Ferté-Imbault.

Jusqu'à son accident, Gilbert utilisera le train avec des faux papiers, et fera la navette entre Sologne et Paris, convoyant les journaux clandestins. Le 2 mars 1944, blessé au ventre accidentellement par le jeune André Rohmer qui manipulait son pistolet 7,65, il fut sauvé par le docteur Brun à la clinique de Blois. Sous surveillance de la Gestapo, malgré la connivence du personnel soignant pour son évasion, Gilbert refusa de partir dans une planque, pour épargner ses parents qui auraient été déportés à sa place. Le 4 avril 1944, il est transféré à la prison de Blois, où il fut voisin de cellule de Maurice Caillard et de Robert Augé. Plusieurs gardiens français furent alors plus odieux envers Gilbert que les tourmenteurs nazis. Dans l'horreur qu'il avait endurée, la trahison française était la blessure la plus douloureuse qu'il eût subie. Elle ne se cicatrisesa jamais. Gilbert sut rapidement que le fascisme n'était pas une maladie allemande exclusive.

Le 28 juillet 1944, ce fut le départ vers Fresnes et le camp du Struthof-Natzwiller dans les Vosges d'où les détenus ne sortaient que par la cheminée du crématoire.

Le quatre septembre 1944, dans les jours où Blois se libérait, ce fut le transfert vers Dachau où il revit pour la dernière fois, Gérard Dubois, Pierre Terry et Raymond Barbier. Tous ses compagnons, Raymond Barbier, (Etienne), Gérard Dubois, Pierre Terry, René Marchand, moururent à Dachau ou en transport. L'équipe d'André Maillet, (Polyte), Jacques Juteau, Bachelier et Violleau, fut dispersée et mourut à Mauthausen, Gusen, Dora et Weimar. Il se trouva que, contrairement à toute logique, Gilbert, le seul blessé grave de cette charrette sinistre, fut l'un des deux survivants. De retour à Blois le 16 mai 1945 traînant avec lui les suites d'une occlusion intestinale, une appendicite infectieuse, une pleurésie double et le typhus contractés à Dachau. Gilbert vécut pendant huit mois l'horreur au quotidien. Jamais, même par bribes, il ne pourra terminer auprès de ses amis, la narration complète de son martyr. En 1964, il accepte d'écrire son récit pour le livre, « *La Résistance en Loir et Cher* ». (pages 360 à 369). Jusqu'à sa retraite, il assuma la responsabilité au service maintenance de la ville de Blois.

Accablé de souffrances physiques et mentales, il mit fin à ses jours le 24 Avril 1994, le jour même de la cérémonie du souvenir de la déportation, célébrant le cinquantième anniversaire. Lors de son éloge funèbre George Larcade, ancien Maire de Saint Gervais la Forêt, Président de la FNIRP, (section Loir & Cher), dira :

*« Gilbert, un ami, un volontaire de la liberté d'une droiture exceptionnelle, d'une honnêteté sans faille, un homme juste d'un immense courage et d'un dévouement à toute épreuve avec une tendresse infinie pour sa femme, ses enfants et petits-enfants. Je n'ai jamais connu un homme d'aussi grandes qualités et si peu de défauts. »*

Une rue de Saint-Gervais-la-Forêt porte le nom de Gilbert Aubry.

## A LA MÉMOIRE DE MAURICE AUBRY



#StolenMemory est une campagne des Arolsen Archives, visant à restituer les objets retrouvés dans les camps de travail ou de concentration de la seconde guerre mondiale, aux membres des familles des anciens prisonniers. Un site internet très fourni ressource également tous les prisonniers, ainsi que les travailleurs du STO.

En effet, lorsque les prisonniers arrivaient dans un camp de concentration allemand, tous leurs objets personnels, alliances, montres et portefeuilles avec des photos, étaient confisqués. Depuis le lancement de la campagne en 2016, plus de 700 familles ont été retrouvées. Les archives Arolsen en Allemagne détiennent encore des effets appartenant à près de 2 500 personnes de toute l'Europe.

C'est ainsi que le jeudi 5 octobre, dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire, un lot de photographies et de papiers personnels appartenant à Maurice Aubry, a été remis à sa petite cousine Jeannine Rancien, dont la grand-mère était la sœur de la mère de Maurice, et qui a longtemps elle-même vécu à Pontijou.

Né en 1924, Maurice Aubry est entré dans un réseau local de résistance dès 1941, assurant des missions de distributions de tracts, puis de déraillements de trains. Début juin 1944, plusieurs parachutages sont prévus sur Pontijou. Les Allemands commencent à se méfier. Le 11 juin, une réunion entre résistants a lieu au café Aguenier, mais des soldats allemands arrivent et font plusieurs prisonniers. Maurice est arrêté très rapidement, Lucien Maury qui était avec lui et qui racontera les faits plus tard, arrive à s'échapper ; il ne sera arrêté que dix jours plus tard. Mais le groupe va tenter de libérer les prisonniers ; une fusillade a lieu entre résistants et soldats allemands, entraînant la mort de deux soldats, événement qui sera à l'origine du drame du 12 juin 1944. Après son arrestation, Maurice est incarcéré à la prison de Blois, puis de Compiègne, avant le départ en Allemagne. Maurice est libéré des camps en mai 1945, mais décédé des suites des mauvais traitements le 3 octobre 1945. Il est enterré au cimetière de Maves.

*Emmanuelle Viora*



## BIOGRAPHIE DE YVONNE CHOLLET

Née le 1er mars 1897 à La Péruse, en Charente, Yvonne Chollet est la fille de Marius Gay, instituteur profondément laïc, et de Léonie Léonard, présidente fondatrice de la section du 10e arrondissement de la Ligue des Droits de l'Homme à Paris.

Elle se fiance avec Sosthène Chollet en juin 1915 à Blois. La guerre va bouleverser leurs projets.

Appelé sous les drapeaux en 1917, son fiancé effectue sa formation de base à Alençon puis à Romilly. Le sergent-chef Chollet est ensuite envoyé en mer Noire, puis il est affecté à un régiment d'infanterie chargé de missions d'occupation au Liban. Bien que l'Armistice soit déclaré le 11 novembre 1918, il continue à servir au Liban jusqu'à ce que son unité soit démobilisée en 1920.

Yvonne Gay épouse alors l'ancien sergent-chef, devenant Yvonne Chollet le 5 août 1920. À la même époque, elle apprend qu'elle a obtenu un poste d'enseignante au lycée français de jeunes filles de Beyrouth, au Liban. En novembre 1920, elle s'installe au Liban, où son mari réussit également à obtenir un poste d'enseignant au lycée français de garçons de Beyrouth.

En 1924, les Chollet rentrent en France après avoir accepté des postes d'enseignants dans des écoles de Vendôme. Yvonne Chollet aurait utilisé sa "voix superbe" pour inspirer l'amour de la musique à ses élèves tout au long de sa carrière d'enseignante. Le 28 septembre 1925 naît Jean, leur seul enfant. Jusqu'à sa mort, le 8 janvier 2015, il sera très actif dans l'association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation du Loir-et-Cher (AFMD 41).

Dans le début des années 1930 elle s'engage politiquement notamment dans le Mouvement Amsterdam-Pleyel, mouvement pacifiste de lutte contre la guerre et le fascisme, créé en 1933.

Son engagement dans la Résistance (Mouvement Combat) est ignoré de sa famille malgré ses sorties nocturnes.

Elle renseignait Londres sur les trains chargés de matériel par les Allemands et ses renseignements étaient la source de raids très efficaces de la R.A.F.

Elle est arrêtée dans sa classe le 6 mai 1943 par la Gestapo d'Orléans.

C'est la prison de Blois, celle d'Orléans, puis le Fort de Romainville, et enfin la prison de Compiègne avant le départ vers le camp de Ravensbrück.

Le dernier contact entre Yvonne et les siens, c'est un morceau de papier jeté par Yvonne depuis le train qui l'emmène de Compiègne vers l'Allemagne. Sur ce fragment de feuille déchirée, la résistante déportée a écrit quelques mots, dans l'urgence : *Prévenir Mr Chollet, instituteur à Vendôme. Sa femme part Allemagne direction Charleville.*

Le 23 février 1945, Yvonne Chollet, matricule 27095, meurt au camp de Ravensbrück. Deux mois et six jours avant la libération du camp par les troupes soviétiques.



## ELLE AVAIT EU 20 ANS À RAVENSBRÜCK

Jacqueline, Yvette Raymond, plus connue sous le prénom d'Yvette, est décédée le 28 février 2023 à son domicile de Noyers-sur-Cher à l'âge de 98 ans. Celle qui s'appelait alors Yvette Coutangt était née le 3 octobre 1924 à Noyers-sur-Cher.

En 1940, elle est auxiliaire au bureau de poste de cette commune qui se trouve sur la ligne de démarcation. Elle est révoltée de voir les Allemands assister au tri du courrier et contrôler certains envois. Avec son accord, elle confie au facteur qui travaille à côté d'elle au tri, des lettres qui lui semblent « intéressantes ». Ayant un laissez-passer, elle allait en zone libre sous prétexte de suivre des cours et remettait les lettres à des soldats dont les familles résidaient dans le Nord. Jusqu'en 1943, Yvette passe de plus en plus de documents, des tracts, des lettres pour des résistants. Ses passages fréquents de la ligne de démarcation sont facilités par sa connaissance de la langue allemande. Fin 1943, Yvette qui effectue un remplacement à La Ferté-Imbault, doit dormir dans le bureau de poste près du téléphone. Elle fait la connaissance de prisonniers et de requis pour le Service du Travail obligatoire qui sont employés dans un camp allemand. La nuit, elle les met en relation avec un groupe de résistants de Romorantin.

Le 2 juin 1944, les Allemands se présentent sur son lieu de travail habituel ; elle n'y est pas présente mais sa collègue leur indique où la trouver. Elle est arrêtée ; après avoir transité par le fort de Romainville, elle arrive au camp de concentration de Ravensbrück où elle devient le matricule 47 336. Affectée au Kommando de Neubrandenburg, elle travaille dans une usine d'armement pour l'aviation. Mais son esprit de résistance est toujours bien vivace ; « Je faisais du sabotage, nous avait-elle raconté. Je ne fixais pas complètement les pièces ou ne les contrôlais pas. Le surveillant allemand m'en avait fait la remarque et je lui avais répondu que je n'allais pas travailler pour eux alors que j'étais déportée pour avoir lutté contre eux en France ». Elle apprendra plus tard que ce surveillant était un antinazi.

C'est donc à Ravensbrück, qu'elle « fêtera » ses 20 ans. Le soir, dans le baraquement, ses amies lui offriront un petit gâteau fait avec un peu de pain dont elles se sont privées et un peu de confiture. Yvette Coutangt sera libérée le 1<sup>er</sup> mai 1945, elle ne pèse plus que 35 kg et garde beaucoup de séquelles. Elle retrouve son village natal et en 1946 fonde une famille avec Kléber Raymond. Elle élève leurs trois fils tout en reprenant ses fonctions à la Poste. Elle s'investit dans les associations de résistants, de déportés et d'anciens combattants ; elle témoigne aussi auprès des scolaires.

En reconnaissance de ses engagements, elle recevra la Croix de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur en avril 2010 à l'occasion de la Journée nationale de la Déportation.

On peut voir au CRDM dans la vitrine qui lui est dédiée, des objets qu'elle a fabriqués lorsqu'elle était au camp : un peigne, une aiguille à coudre, un couteau, une assiette et aussi le cahier sur lequel elle écrivait, avec ses amies, des recettes de cuisine pour tromper la faim qui les tenaillait. Elle a également fait don de la lettre que ses amies lui avaient écrite pour son anniversaire et d'un morceau de sa robe portant son numéro matricule. La robe a fini comme serpillière ! Lorsque nous nous en étions étonnés et avons cherché à comprendre ce qui avait pu motiver cette réaction, Yvette Raymond nous avait répondu : « Nous étions jeunes mariés, pas bien riches et il y avait les restrictions ; j'avais besoin d'une serpillière, j'ai découpé ma robe ! » ... avec le sourire amusé qu'elle arbore sur la photo.

*Marie-Annick Pellé*

## PORTRAIT : PIERRE THORAVAL



Pierre Thoraval est né en 1926, dans le quartier de Vienne à Blois. Jeune ouvrier, il s'engage dans la Résistance le 15 juin 1944 et est envoyé en septembre dans la région de Bléré. Puis c'est enfin le retour à la caserne Maurice de Saxe, pour ce jeune qui n'attend que d'en découdre avec l'ennemi. Le 22 novembre, c'est le départ en train depuis la gare de Blois vers Vannes. *« A peine arrivés à notre campement de Grandchamp, le Commandant nous avertit que nous partons pour le front le lendemain. En effet, la Compagnie monte dans deux cars et en route. Notre but est un petit village à 1km500 des lignes allemandes, c'est Ploubarnel. De là on voit les vagues qui viennent se briser sur la côte. Le 1<sup>er</sup> peloton de la compagnie est déjà en ligne. Les Allemands sont séparés des Français par un petit village, Sainte-Barbe qui est tour à tour occupé par des patrouilles. De Ploubarnel on entend les tirs d'artillerie de Lorient »* écrit-il dans ses carnets qui seront remis à sa famille après son décès. Il écrit : *« Mercredi 28 février. Tir de l'artillerie allemande sur nos lignes. Patrouille de la 6<sup>ème</sup> au Bého. Se sont approchés du 1<sup>er</sup> poste allemand, tué la sentinelle, chipé bottes et revenus. Plusieurs blessés français. Vendredi 2 mars : descente au repos du 2<sup>ème</sup> peloton »*.

Pierre Thoraval laisse quelques lignes et note la date du 11 avril, jour de la fête de sa fiancée. Le 6 mars il est tué avec l'un de ses camarades par des tirs d'obus. Il avait dix-neuf ans.

Son ami Raymond Casas écrit : *« La mort de Pierre Thoraval qui a mon âge me touche beaucoup. Ce chrétien d'une grande droiture, dans cette compagnie « rouge » en imposait par sa candeur et sa gentillesse qui n'excluait pas un courage sans forfanterie. Brave « Toto » ! J'écris ces lignes en mars 91, son carnet de route sur mon bureau, extrait du dossier remis par sa sœur. Poignant de lire au soir de sa vie le carnet qu'il tint d'août 1944 à sa mort. La patrouille du 24 janvier y figure avec un croquis du village portant nos emplacements et ceux des Allemands ; précisant de nombreux détails »*.

Lors de la visite des cimetières au moment du 11 novembre, les enfants des écoles de Vienne et Bas-Rivière accompagnent le maire et les neveux et nièce de Pierre Thoraval et déposent devant sa tombe une gerbe au nom de notre association.

Marie-Annick Pellé

# Votre nouveau musée ! www.musee-resistance41.fr



Accueil L'Association Actualités Le C.R.D.M. 1939-1945 Pour aller plus loin Contact

RÉSULTATS DE RECHERCHE POUR :  
BUCKMASTER

Théry Pierre

Pierre Théry N.N. 102 385. Pierre Jules Alexandre Théry est né le 29 mars 1925 à Éperlecques, dans le Pas-de-Calais. Son père Lucien est ancien combattant et mécanicien à Ally-sur-Noye dans la Somme, et sa mère Madeleine était ouvrière de filature à Watten dans le Nord avant leur mariage en juin 1924. En 1927, la

SOE

Le SOE en France [https://musee-resistance41.fr/wp-content/uploads/2023/02/les\\_anglais\\_dans\\_la\\_resistance.mp4](https://musee-resistance41.fr/wp-content/uploads/2023/02/les_anglais_dans_la_resistance.mp4) La première minute du documentaire Les Anglais dans la Résistance – une guerre irrégulière. Voir la fiche du film >> Historique des réseaux relevant de la Section F du SOE, dits Réseaux Buckmaster >> Anciens réseaux de la section F en activité sous les ordres de L'Etat-Major FFI en août ...

Mauger Robert

Robert Mauger Biographie Né et mort à Contres (Loir-et-Cher) ; 27 avril 1891 – 9 janvier 1958 ; horloger-bijoutier ; militant socialiste et résistant ; maire de Contres (1925-1941, 1944-1945), conseiller général de Contres (1924-1928 ; 1934-1940 ; 1945-1951), député du Loir-et-Cher (1932-1942 ; 1945-1946) ; président du comité départemental de Libération Robert Mauger appartenait à une ...

Bertin Théo

Théo Bertin Biographie Né le 2 juin 1896 à Soings-en-Sologne (Loir-et-Cher), mort le 22 mars 1963 à Contres (Loir-et-Cher) ; cultivateur ; membre du Parti socialiste. Théo Bertin était délégué départemental permanent à la propagande du parti socialiste en mars 1936. Il entra dans la Résistance en 1942, (nom de guerre : Bébér) d'abord dans le ...

A partir de la page d'accueil, la loupe (en rouge) en haut à droite, vous permet de procéder à des recherches par mots clés. Exemple : La recherche sur Buckmaster, renvoie 4 résultats, Théry Pierre, SOE, Mauger Robert, Bertin Théo.

## Les biographies ...

## Notre devoir de mémoire !

Accueil » 1939-1945 » Biographies

### Biographies

A B C-E F-J K-M N-R S-Z

Théry Pierre

Thomas Pierre-Alban

de la Vaisière Henri

Verrier Charles

Witherington Pearl

Les biographies sont classées par ordre alphabétique. L'exemple ci-contre montre le groupe de S à Z. En cliquant sur le nom, vous obtenez la biographie complète.

20 biographies sont actuellement en ligne. Nous accueillons toutes les bonnes volontés pour participer à cette tâche. Il faudrait en avoir vingt fois plus.

Visualisez les biographies de Yvonne Chollet et de Gilbert Aubry en pages 15 et 17.

## Les bulletins de l'association disponibles en un seul clic.



De l'onglet L'Association, cliquez sur Bulletin. Vous obtenez tous les bulletins. Cliquez sur une image pour le télécharger.

Accueil - L'Association - Bulletins

### Les bulletins de la Mémoire

Les Bulletins de la Mémoire vous permettent de connaître l'activité de l'Association et de lire des témoignages. Cliquez sur l'image pour visualiser un ancien numéro du Bulletin de l'Association, à moins vous pouvez le télécharger.

